

Le Nouv'Elles

Édito

Le concours d'écriture Textu'Elles qui se poursuit jusqu'au 15 octobre est une belle occasion de laisser s'exprimer votre voix intérieure et surtout de la faire entendre haut et fort si votre texte est sélectionné pour être mis en scène et présenté lors de festivals francophones au début de l'année prochaine. Cette voix peut même être collective car vous pouvez écrire votre texte à plusieurs mains.

Exprimer sa voix de femme est d'autant plus vital dans le contexte politique et économique actuel de coupures aux groupes communautaires, qu'ils soient féminins et/ou francophones. Cela ne nous décourage pas, bien au contraire : il nous faut nous mobiliser encore plus! Faites entendre votre voix à ceux qui nous gouvernent à travers des lettres de soutien aux causes féministes qui nous sont chères.

Alors prenez sans tarder votre plume pour que de nombreuses pages de l'histoire de Réseau-Femmes continuent de pouvoir s'écrire !

France-Emmanuelle Joly

DANS CE NUMÉRO :

1. SEXUALITÉ FÉMININE
2. ROSEMARY BASSON
3. MINISTRE MOORE ET SITUATION FINANCIÈRE
4. TEXTU'ELLES & RELAIS-FEMMES
5. CONGRÈS-ANNUEL AFFC
6. SUITE P.5 ET LOBBYING

Vers une sexualité féminine médicalisée ?



Depuis l'apparition du Viagra il y a un peu plus de 10 ans et le succès qu'a connu ce médicament pour traiter les problèmes d'impuissance masculine, les troubles de la sexualité féminine font l'objet de beaucoup d'attention de la part des laboratoires pharmaceutiques.

Médicaliser des troubles normaux

Une étude réalisée en 1999 a avancé que 43% des Américaines étaient touchées par une dysfonction sexuelle. Ce chiffre a été par la suite répété à de nombreuses reprises par les laboratoires pharmaceutiques pour diffuser auprès des médecins, et du grand public, l'idée que nombre de femmes souffrent d'une maladie appelée "dysfonction sexuelle féminine".

Sous cette appellation, il s'agit de considérer comme anormal et pathologique le (relatif) désintérêt que certaines femmes éprouvent pour le sexe, notamment à partir de la ménopause. Cette situation n'est pourtant pas anormale. La réduction de sécrétion hormonale peut très bien expliquer une baisse

de la libido et ce n'est pas forcément un problème dans la mesure où beaucoup de femmes n'en souffrent pas. L'acte sexuel ayant pour fonction la reproduction, il semble très naturel que son attrait chez la femme diminue après la ménopause. De plus, pour celles qui sont encore en âge de procréer, considérer qu'une baisse de libido nécessite forcément un médicament, c'est nier la complexité et la singularité de la sexualité féminine (voir page 2). Penser que recevoir une dose de testostérone va automatiquement augmenter la libido des femmes rend sceptique la Dre Rosemary Basson, dont le portrait est présenté en page suivante. Elle est d'ailleurs même inquiète à l'idée que les femmes se voient de plus en plus prescrire de la testostérone comme une solution rapide à leur manque de désir.

Des laboratoires très actifs

Si cette idée a besoin d'être combattue, c'est que l'industrie pharmaceutique consacre énormément de moyens à la diffuser comme en témoigne le livre "Sex, Lies & Pharmaceuticals: How drug companies plan to profit from Female Sexual Dysfunction". Ray Moynihan, dont les écrits ont même été repris par le très réputé British Medical Journal, y révèle les moyens déployés par les laboratoires pharmaceutiques pour "éduquer" les médecins à l'existence d'une dysfonction sexuelle féminine lors des congrès et autres rassemblements scientifiques.

Il est vrai que les éduquer à la réalité complexe et diverse de la sexualité féminine serait bien moins lucratif...

Rosemary Basson : pour une sexualité féminine exceptionn'Elle



Professeure aux départements de Psychiatrie et d'Obsétrie et de Gynécologie de l'Université de Colombie-Britannique, la Dre Rosemary

Basson est une femme qui compte dans le domaine de la santé sexuelle. En effet, elle a joué un rôle considérable dans le développement d'une compréhension de la sexualité féminine qui tient mieux compte des interactions entre le corps et l'esprit, balayant ainsi les approches qui voient dans les dysfonctions sexuelles une origine soit biologique soit psychologique.

L'importance de l'écoute

C'est en 1986 qu'elle se spécialise en médecine sexuelle, guidée par son mentor le Dr George Szasz, un pionnier en la matière. C'est grâce à lui qu'elle apprend l'importance de l'écoute de ses patients. Une qualité que lui reconnaissent aujourd'hui ses collègues, qui louent son sens aigu de l'écoute, et la compassion qu'elle a pour ses patientes.

Des avancées essentielles

Ses recherches ont mis en avant que c'est l'excitation et l'activité sexuelle qui fait naître le désir chez beaucoup de femmes, et non l'inverse comme les approches traditionnelles le soulignaient. Si les idées de la Dre Basson n'ont pas (encore) réussi à faire

tomber ces dogmes, elles ont tout de même eu un impact majeur sur la façon dont les praticiens traitent "les dysfonctions sexuelles féminines" et dont ils rassurent les femmes qui en souffrent souvent beaucoup.

Malheureusement, la réticence en matière de santé sexuelle qui prévaut chez encore beaucoup de médecins n'aide pas à donner à ce domaine de la médecine toute l'attention et les moyens qu'il nécessite. Mais, cela ne décourage pas la Dre Rosemary Basson qui conserve intacte sa passion pour ce métier qu'elle a choisi car il lui permettrait d'apprendre tout au long de sa vie.

Reconnaître les spécificités de la sexualité féminine

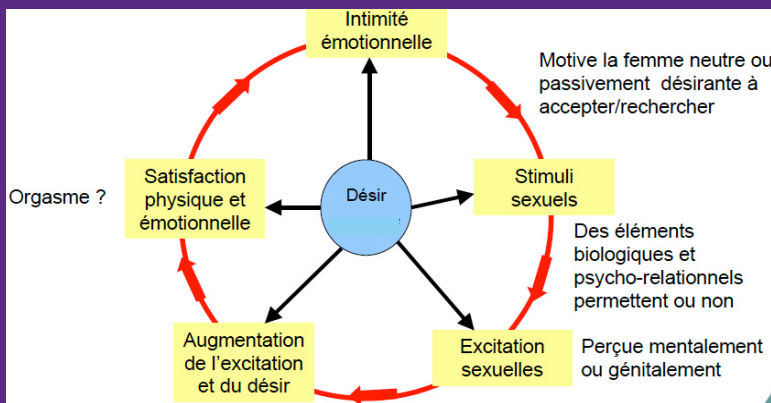
La Dre Rosemary Basson a permis de faire évoluer la compréhension du fonctionnement de la sexualité féminine en développant un nouveau modèle de la réponse sexuelle féminine, illustré par le diagramme ci-contre.

la sexualité masculine, et qu'il est affecté de manière importante par des facteurs psychosociaux comme la qualité de la relation avec son ou sa partenaire, l'image de soi, l'intimité relationnelle, les expériences sexuelles négatives passées...

couple depuis longtemps. Dans ce cas-là, la Dre Basson pense que le désir d'une plus grande proximité émotionnelle avec leur partenaire peut prédisposer les femmes à participer à une activité sexuelle. Lorsqu'une femme est réceptive à une activité sexuelle

Le modèle traditionnel

Développée à la fin des années 60, le modèle traditionnel de la réponse sexuelle féminine est linéaire. Il résume la réponse sexuelle féminine en 3 étapes : désir, excitation puis orgasme. Ce modèle suppose que les femmes et les hommes répondent de la même façon sur le plan sexuel, et que toute femme qui ne correspond pas à ce modèle est anormale. Ex. : une femme ressentant du désir et de l'excitation mais n'ayant pas d'orgasme.



sans pour autant être prête à l'initier, le désir d'intimité avec son ou sa partenaire peut prédisposer les femmes à participer à une activité sexuelle. Lorsqu'une femme est réceptive à une activité sexuelle sans pour autant être prête à l'initier, le désir d'intimité avec son ou sa partenaire peut prédisposer les femmes à participer à une activité sexuelle. Lorsq'une femme est réceptive à une activité sexuelle

Un modèle circulaire

Publié en 2000, le modèle développé par la Dre Basson reconnaît que le fonctionnement de la sexualité féminine est plus complexe et indirect que

Pour la Dre Basson, les femmes ont bien d'autres raisons de s'engager dans une activité sexuelle que la volonté de satisfaire un besoin sexuel, contrairement à ce que le modèle traditionnel suppose. Bien que beaucoup de femmes expérimentent spontanément un désir sexuel ou de l'intérêt pour le sexe au début d'une nouvelle relation, ou après un longue séparation avec leur partenaire, ce n'est pas le cas de la plupart des femmes en

es raisons qui peuvent venir distraire une femme et l'empêcher d'être sexuellement satisfaite. Le modèle de la Dre Basson explique que le but d'une relation sexuelle n'est pas nécessairement l'orgasme mais plutôt une satisfaction personnelle qui peut se manifester par une satisfaction physique (orgasme) et/ou par une satisfaction émotionnelle (un sentiment de connexion avec sa ou son partenaire).

Rencontre avec le ministre Moore

Le ministre du Patrimoine canadien et des langues officielles a récemment rencontré des organisations membres de la communauté francophone de Colombie-Britannique.

Entente Canada-Communautés

C'est le 14 septembre dernier que James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des langues officielles, est venu échanger avec les représentants de la communauté francophone.

Il a tout d'abord annoncé la signature de l'entente Canada-Communautés 2009-2013 à travers laquelle le ministère s'engage à soutenir le travail des organismes de langue officielle en situation minoritaire, avec une enveloppe annuelle de 2,6 millions de dollars. Ce montant est stable depuis plusieurs années et le restera jusqu'au 31 mars 2013, date à laquelle l'entente et la feuille de route du gouvernement se terminent. La teneur de la prochaine feuille de route n'est pas encore connue pour le moment. D'ici 2013, il est donc essentiel de travailler sans relâche à démontrer la vitalité de la francophonie en C.-B.

Compressions budgétaires

James Moore a expliqué que, dans le contexte actuel de compressions budgétaires au niveau fédéral, une

plus grande attention était portée à la bonne utilisation des fonds gouvernementaux. Il a précisé que l'évaluation des demandes de financement et des rapports d'activités s'axerait encore plus sur les retombées économiques des projets.

La communauté francophone a tenu à souligner à Mr Moore que le financement du ministère est d'autant plus important qu'il donne aux organisations francophones un levier pour accéder à d'autres sources de financement et que la sensibilité du gouvernement provincial à l'égard de la francophonie est mesurée. Les

organismes francophones présents ont également souligné que, les projets mis en oeuvre étant un investissement sur du capital humain, les résultats ne sont pas immédiats et difficilement chiffrables. Quant à la directrice de Réseau-Femmes, son intervention a mis l'accent sur le rôle essentiel des femmes dans la transmission de la langue et de la culture, et l'importance de développer le leadership des femmes pour qu'elles puissent s'impliquer davantage dans les prises de décisions qui ont un impact sur leur indépendance économique.



Le ministre du Patrimoine canadien et des langues officielles, James Moore, entouré des représentants de la communauté francophone dont France-Emmanuelle Joly, directrice de Réseau-Femmes (1er rang, 3ème en partant de la droite)

Une futur en question

Un contexte flou

Tout comme l'entente Canada-Communautés et la Feuille de route, Les compressions budgétaires qui touchent actuellement le ministère du Patrimoine canadien et des Langues officielles n'affectent pas Réseau-Femmes cette année-ci, mais pour l'année prochaine, rien n'est certain, car le ministère se réserve en tout temps le droit de réviser tout accord à la baisse.

Diversifier ses sources de financements

Le travail de recherche de financements de Réseau-Femmes se poursuit auprès de sources gouvernementales, comme Condition féminine Canada ou Justice Canada, entre autres. Cependant, il est important pour Réseau-Femmes de pouvoir augmenter ses sources de financement non-gouvernemental en faisant appel à des fonds privés, dons ou commandites. C'est le cas

actuellement dans le cadre du projet Textu'Elles (pages 4). La démarche s'avère un peu plus ardue dans la mesure où Réseau-Femmes n'est pas un organisme de charité et ne peut donc pas émettre de reçus pour fin d'impôt, mais l'expérience nous prouve qu'il existe toujours des âmes mécènes qui n'attendent rien en retour de leur générosité - merci d'avance !

Textu'Elles : c'est parti !

Le concours d'écriture

Le projet Textu'Elles a pris son envol au mois d'août avec tout d'abord le lancement du concours d'écriture qui s'adresse à toutes les femmes francophones de la province, qu'elles soient membres de Réseau-Femmes ou non. Pas besoin d'être une experte de la langue française puisque l'orthographe ne sera pas prise en compte. Pas besoin non plus d'avoir de l'expérience en écriture, car ce concours s'adresse aux amateurs et non aux professionnelles de l'écriture. Alors à vos plumes ! Le thème du concours est "la vie et les défis en tant que femme francophone vivant en Colombie-Britannique".

Les textes doivent être envoyés au plus tard le 15 octobre (cachet de la poste faisant foi). Votre texte doit être accompagné d'une enveloppe fermée dans laquelle vous aurez inscrit vos coordonnées, pour ainsi garantir une sélection impartiale par notre jury. Attention donc à ne pas divulguer votre nom ou vos coordonnées dans votre texte !

textu'elles

concours + ateliers + lectures + conférences

2011
concours d'écriture jusqu'au 8 octobre
ateliers d'écriture en septembre

2012
ateliers d'expression théâtrale en janvier
lectures publiques en février et mars
conférences de Marie Laberge en mars

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS
604-736-6912 / 1-866-736-6900
www.reseaufemmes.bc.ca

Femme francophone en C.-B.: ma vie et mes défis

"Parler en français au quotidien est pour moi une source de..."

"Si on m'avait dit qu'un jour j'allais vivre en français en Colombie-Britannique..."



L'affiche du projet Textu'Elles est disponible auprès du bureau de Réseau-Femmes. N'hésitez pas à nous contacter pour en recevoir gratuitement quelques exemplaires et ainsi les afficher dans votre quartier.

Des bourses d'un montant total de 400\$ seront offertes aux 4 gagnantes du concours.

Les ateliers d'écriture

Une vingtaine de femmes a participé aux ateliers d'écriture Textu'Elles qui ont eu à Victoria, à Kelowna et à Vancouver. Les évaluations des participantes sont très très positives, plusieurs réclamant l'organisation d'autres ateliers d'écriture par Noëlle Mathis, l'animatrice.

Marie Laberge

Textu'Elles a bien de la chance d'avoir une marraine de choix. C'est en effet l'auteure québécoise Marie Laberge qui est la marraine du projet. Elle viendra en mars en Colombie-Britannique pour donner des conférences ouvertes au grand public. Afin de permettre notamment le financement de sa venue, et plus largement la mise en oeuvre du projet Textu'Elles, une cinquantaine d'entreprises ou de personnes exerçant une profession libérale ont été contactées afin de les inciter à soutenir financièrement la réalisation du projet.

Relais-Femmes de retour à Réseau-Femmes en janvier 2012

Celles qui ont assisté en janvier 2011 au séminaire intitulé "La Rentabilité sociale, pour une autre vision de la richesse et du travail" peuvent se réjouir! Danielle Fournier de l'organisation montréalaise Relais-Femmes reviendra en janvier 2012 en Colombie-Britannique. Relais-Femmes est un organisme féministe de formation, de recherche et de concertation qui oeuvre à la transformation des rapports sociaux.

À Vancouver ou à Victoria

Une nouvelle formation consacrée à la rentabilité sociale aura donc lieu lors de l'une des deux dernières fin de semaine du mois de janvier prochain. Elle se tiendra à Vancouver ou à Victoria. Du fait d'un budget réduit cette année, la participation des co-représentantes (actives ou souhaitant

le devenir!) des regroupements de Réseau-Femmes sera encouragée en priorité. Plus de détails vous seront communiqués prochainement.



La rentabilité sociale de RFCB

Cette fin de semaine sera l'occasion d'approfondir l'exploration de la rentabilité sociale d'un regroupement comme Réseau-Femmes, non seulement en termes économiques mais également en terme d'épanouissement social et communautaire, puis de travailler sur

les indicateurs de rendement avec lesquels on peut mesurer l'impact du travail que Réseau-Femmes fait pour et avec les femmes francophones de Colombie-Britannique. Cette formation vise à démystifier le concept de "gestion axée sur les résultats" et le jargon qui y est associé, et qui est couramment utilisé dans tout projet financé par des fonds gouvernementaux. C'est aussi l'occasion de se familiariser avec des termes et des méthodes de réflexion en gestion, qui se posent de manière courante, tant dans un gros organisme que dans un comité de travail. Ainsi les femmes pourront être plus à l'aise si elles sont amenées à intégrer un CA ou un comité de travail car elles comprendront mieux les enjeux et le contexte dans lequel évolue les organismes à but non-lucratif.

Retour sur le congrès annuel de l'AFFC par France-Emmanuelle Joly

Ghizlane, nouvelle représentante de RFCB auprès de l'AFFC

Titulaire d'un doctorat en langue et en littérature française et récemment d'un doctorat en éducation, professeure de français, animatrice d'ateliers professionnels et chercheuse spécialisée dans l'acquisition du français langue seconde, Ghizlane Lazghaoui est la nouvelle représentante de la Colombie-Britannique à l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC). Ghizlane a émigré du Maroc au Canada en 2000, à participé en 2004 à la fondation du groupe (aujourd'hui disparu) *Ethno-Femmes Francophones*. Elle est membre de Réseau-Femmes depuis 2005.

« En tant qu'éducatrice, il me semble important de favoriser l'accès à la connaissance sous toutes ses formes pour une émancipation durable des femmes et une participation à l'action sociale et politique. Cela passe par une conscientisation sur les enjeux quotidiens que les femmes rencontrent à la fois dans leur famille, leur travail et la société. Les droits acquis n'étant pas pérennes, je comprends bien que l'équité est un objectif permanent à atteindre et en particulier dans un milieu minoritaire qui se diversifie constamment. En tant que femme, minorité visible et francophone, je vis au quotidien la minorisation. »

Ghizlane apporte avec elle une très bonne connaissance du milieu communautaire et en particulier des femmes immigrantes et des enjeux de l'intégration sociale et professionnelle; une expertise en matière de gouvernance et de leadership en milieu minoritaire et un réseau de diffusion communautaire, universitaire et scientifique.



Elle siège donc au conseil d'administration de l'AFFC, avec 5 autres représentantes de provinces et territoires (Alberta, Manitoba, Saskatchewan, Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse) et le nouveau bureau de direction composé de Louise-Hélène Villeneuve (présidente), Maria Lepage et Evelyne-Lily Mudahemuka (vice-présidentes).

Un congrès

Le congrès annuel de l'AFFC s'est tenu les 9-11 septembre 2011, à Ottawa, avec une trentaine de représentantes des organismes de femmes francophones hors-Québec,

dont Réseau-femmes et la Société Inform'Elles, pour la Colombie-Britannique.

En soirée d'ouverture, la sénatrice Maria Chapat a illustré, à travers l'exemple du projet de loi S-220 qu'elle (re)soumet cet automne, les rouages de la politique sénatoriale et parlementaire. Elle a expliqué les choix qu'elle a fait dans le cas de ce projet de loi, comme par exemple de tout de suite soumettre le projet de loi au Sénat avant de passer à travers un processus de consultation, ainsi que tout le processus de rencontres individuelles avec ses collègues conservateurs, démarches auprès des fonctionnaires du Conseil du

Trésor, reformulation etc...

De manière très appropriée en suivi à cette présentation, l'atelier *Négocier son influence* révisait les points clés pour exercer une influence sur les personnes avec lesquelles nous sommes amenées à négocier ou interagir. Les points saillants se résument à : apprendre à parler le langage de l'autre, savoir « lire » son attitude, et apprendre à se plier à un certain nombre de conventions pour mieux faire passer son message. Cet atelier était animé par Rosette Côté, formatrice pour le Groupe Femmes, Politique et Démocratie.

Qu'est-ce que le projet de loi S-220 ?

Le projet de loi S-220 vise à modifier la partie 4 de la Loi sur les langues officielles de 1988, qui traite des communications avec le public et prestation des services en langues officielles. S-220 vise à garantir la qualité égale des services, à s'assurer que le fédéral soit le chef de file dans le domaine des langues officielles; et à s'assurer que le nombre de « francophones » soit déterminé non seulement par les chiffres, mais également par la présence d'institutions (conseils scolaires/écoles, associations, etc...) qui indiquent la vitalité de la communauté francophone.

Retour sur le congrès annuel de l'AFFC (suite) par France-Emmanuelle Joly

L'importance de l'analyse comparative entre les sexes

Au cours de la séance de travail sur la planification stratégique, l'accent a été mis sur le rôle de porteuse de flambeau de l'AFFC (et de ses membres) par rapport au dossier de l'analyse comparative entre les sexes (ou analyse différenciée selon les genres). Certains domaines comme celui de la santé ou du développement international, ont commencé à intégrer l'ACS dans la planification et la mise en œuvre de leurs programmes, mais il reste du chemin à faire. C'est

évidemment un dossier important pour les femmes, car il s'agit du processus au moyen duquel l'élaboration de politiques et de programmes tient autant compte du vécu des femmes que des hommes, et analyse les implications, tant pour les femmes et les filles, que pour les hommes et les garçons. Il est donc nécessaire de sensibiliser d'avantage les groupes communautaires, les directions aussi bien que les membres, et bien sûr les institutions gouvernementales à ce concept malheureusement encore trop méconnu.

De remarquables manitobaines

Au cours des ce congrès annuel, des prix ont également été remis à des femmes pour leur travail et leur action en faveur des femmes.

Le Prix « Femme remarquable » 2011 a été attribué à madame Hortense Rabet, directrice générale de l'Entretemps des Franco-Manitobaines.

Le Prix « Jeune femme remarquable » 2011 a été remis à Sarah K. Granke, qui a coordonné le 2ième rassemblement pancanadien "Toujours Rebelles" qui a réuni plus de 500 jeunes femmes.

3 bourses offertes chaque année par l'AFFC

La bourse **Accéd** au montant de 1 000 \$ est décernée annuellement dans le but d'appuyer une femme francophone vivant en milieu minoritaire qui poursuit des études en français. Date de dépôt : 30 septembre de l'année en cours.

La bourse **Almanda Walker-Marchand** offre annuellement une bourse d'études de 1 000 \$ dans le but d'appuyer une femme francophone qui effectue un retour aux études. Date de dépôt : 30 juin de l'année en cours.

La bourse d'études **Monique-Hébert** en histoire des femmes est offerte à une étudiante francophone résidant au Canada, et inscrite à temps plein à un programme universitaire de sciences humaines du 2e ou 3e cycle. L'objet du mémoire ou de la thèse, rédigé en français, doit mettre en évidence la contribution d'une femme ou d'un groupe de femmes francophones en milieu minoritaire.

Pour plus d'informations, consulter le site Internet de l'AFFC : www.affc.ca

Sensibilisez votre député(e) !

Lors du Congrès-Annuel de Réseau-Femmes qui s'est tenu en mai dernier, des prises positions ont été officiellement adoptées sur les questions de la prostitution, de la polygamie et du port du voile. À la suite de ce congrès, un communiqué de presse a été publié pour faire connaître les prises de positions de Réseau-Femmes sur ces sujets.

Mais pour faire encore plus entendre notre voix et faire avancer les causes importantes pour les femmes, il est important de sensibiliser aussi nos parlementaires. En effet, si le pouvoir de faire évoluer les lois leur revient et que leur rôle est de défendre les intérêts des citoyen(ne)s, il est de notre devoir citoyen de leur exprimer nos attentes - et cela peut se faire à tout moment, pas seulement en période électorale! Cela est d'autant plus important que différents groupes d'intérêt qui font un intense travail de lobbying auprès de ces mêmes élu(e)s. Les organisations de femmes font elles aussi tout un travail de sensibilisation, mais avec des moyens souvent beaucoup plus limités. Il est donc primordial de se mobiliser et de faire connaître son soutien à la cause des femmes à ses député(e)s et/ou sénatrices et sénateurs.

Afin de vous aider à le faire, Réseau-Femmes met en ligne le 6 octobre sur son blog (www.reseaufemmes.bc.ca/blog) des modèles de lettre pour que vous puissiez affirmer votre soutien aux positions prises par Réseau-Femmes sur la polygamie, le port du voile et la prostitution. N'oubliez pas qu'une lettre autant qu'une pétition de 400 signatures. De plus, écrire à celles et ceux qui nous gouvernent est gratuit (pas besoin donc d'affranchir votre lettre) alors profitons-en !

Le (date),

L'Honorable (nom du ou de la député.e)
Chambre des communes
Ottawa (ON) K1A A06

Objet :

Madame la députée ou Monsieur le député,

Réseau-Femmes Colombie-Britannique est un organisme qui a pour mission de regrouper les femmes francophones de la Colombie-Britannique pour les représenter, promouvoir et défendre leurs intérêts, et contribuer à leur épanouissement.

Lors du dernier Congrès-Annuel de Réseau-Femmes, les 28-30 mai dernier, une quarantaine de femmes ont débattu du thème de la polygamie.

La résolution subséquente a par la suite été ratifiée lors de l'Assemblée générale annuelle :

Réseau-Femmes Colombie-Britannique déclare que la polygamie dans la réalité canadienne n'est pas acceptable car elle contrevient à l'égalité hommes-femmes énoncée dans la Charte canadienne. Réseau-Femmes Colombie-Britannique demande aussi que les femmes se trouvant dans une situation de polygamie aient accès à des programmes d'aide et de soutien.

Je _____ (inscrivez votre prénom, nom et code postal) soutiens la position de Réseau-Femmes Colombie-Britannique et vous demande de travailler au respect l'égalité hommes-femmes et au soutien des femmes en situation de polygamie.

Je vous prie d'agréer, Madame la députée (ou Monsieur le député), l'expression de mes sentiments les plus distingués,

N'oubliez pas qu'une lettre autant qu'une pétition de 400 signatures. De plus, écrire à celles et ceux qui nous gouvernent est gratuit (pas besoin donc d'affranchir votre lettre) alors profitons-en !

DEVENEZ MEMBRE ! Formulaire d'adhésionMontant de l'adhésion : 20\$ par an (1^{er} janvier au 31 décembre)

(minimum 2\$ pour les femmes à revenus limités)

Prénom/Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone – domicile

Téléphone – bureau (facultatif)

Téléphone – cellulaire (facultatif)

Télécopie

Courriel

 Je désire que mon courriel soit ajouté au groupe de discussion

Date (mm/jj/aa)

Signature

 Je souhaite devenir membre

Je joins le montant : _____ \$

 chèque espèces mandat Je joins un don de _____ \$

ou don du service nature suivant : _____

 Je souhaite devenir bénévole dans le domaine suivant :

Aidez-nous à mieux vous connaître

Âge

 16 à 25 ans 26 à 35 ans 36 à 45 ans 46 à 60 ans + de 60 ans

Niveau d'études

 Primaire/Secondaire Universitaire Doctorat Technique

Domaine d'études : _____

Profession : _____

Centres d'intérêts : _____

Langues parlées/écrites : _____

Nombre d'enfants : _____

Âge : 0 à 5 ans 6 à 12 ans 13 à 18 ans 19 à 25 ans Je suis titulaire du permis de conduire Je possède un véhicule

Réseau-Femmes Colombie-Britannique remercie ses partenaires gouvernementaux pour leur appui financier :

Ministère du Patrimoine Canadien,
Programme de développement des communautés de langue officielle

Ministère de la Condition féminine Canada

BC Gaming Policy and Enforcement Branch

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes,
Programme d'appui à la francophonie canadienne

Réseau-Femmes souhaite la bienvenue aux nouvelles membres, remercie celles qui ont renouvelé leur adhésion pour l'année 2011 ainsi que toutes les donatrices pour leur générosité.



L'équipe de RFCB :

France-Emmanuelle Joly, directrice générale
Fanny Bourel, coordinatrice aux communications

Les membres du CA 2011-2012

Céline Sauvage, présidente
Lucie Mattar, vice-présidente
Margo Landry-Anderson, secrétaire
Fatou Kazadi, trésorière
Julie Bussière, conseillère administrative
Sylvia Thomas, conseillère administrative
Louise Marchand, conseillère administrative

Textes rédigés par :

Fanny Bourel

RESEAU-FEMMES COLOMBIE-BRITANNIQUE

219 - 119 Pender Ouest

Vancouver, C.-B. V6B 1S5

Telephone: 604-736-6912

Telecopie: 604-736-6975

courriel: info@reseaufemmes.bc.ca

facebook

**Heures de bureau : Lundi au jeudi
de 9h à 17h**

ISBN: 1206-2774



www.reseaufemmes.bc.ca